

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

13 OCTOBRE 2010

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 13 OCTOBRE 2010, à 17 h 00 (5 h 00 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec (arrivée à 17 h 15)
et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

10-10-338A

Ouverture de la séance à 17 h 00, adoption de l'ordre du jour et mot / rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet :

Le gouvernement doit accompagner les régions dans leur développement. C'est pourquoi le milieu se mobilise pour la « Marche verte » qui aura lieu le 8 novembre 2010, de 10 h 00 à 12 h 00, à Ville-Marie. 2 000 personnes sont attendues afin d'être entendus des gouvernements en termes de modulation de programme, d'occupation du territoire et de mesures facilitantes pour réaliser nos projets dont certains en suspens depuis de nombreuses années.

Une « déclaration » des partenaires est prévue pour l'occasion.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer le comité « Mobilisation Témiscamingue » en prévision de la « Marche verte » du 8 novembre 2010.

————— // —————

Arrivée de M^{me} Carmen Rivard, il est 17 h 15.

10-10-339A

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2010.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2010 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

10-10-340A

Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).

1^{re} partie

Questions de M. Gilles Lepage :

- 1) Les producteurs agricoles demandent 350 000 \$ / an (1 000 / km) pour l'accès aux terres agricoles (ex. : motoneige). Selon M. Lepage, la MRCT dépasserait ses mandats en s'ingérant dans la gestion du fonds et la répartition des argents.

Réponse : Les modalités à cet égard restent à définir!

- 2) Régionalisation des programmes gouvernementaux vers la Conférence régionale des élus (CRÉ). Comment s'assurer que lesdits programmes répondent aux besoins de chaque MRC?

Réponse : Dans son cheminement, la CRÉ est consciente que les MRC doivent être impliquées dans la réalisation et la mise en œuvre des programmes.

10-10-341A

Budget 2011.

Le CA poursuit l'étude et l'analyse du budget 2011 entrepris le 8 septembre dernier, dont l'adoption par le conseil des maires est prévue le 24 novembre 2010 :

- Projets de développement;
- Traitement du personnel;
- Révision par postes et fonctions;
- Prévision des quotes-parts.

Monsieur le maire de Témiscaming se questionne sur la pertinence de tous les projets qui représentent une somme totale de 293 116 \$ dans le contexte économique actuel. La ville étudiera le dossier et fera connaître sa position lors d'une prochaine séance.

Demande à la compagnie International d'une garantie prolongée sur les camions collectes de la MRC de Témiscamingue.

10-10-342A

Considérant l'achat de 3 camions neufs à chargement latéral (modèle International 7400 SBA 6x4 avec moteur MAXXFORCE 9 300HP / 2200 GOV), dont la livraison a été effectuée en septembre 2007;

Considérant que depuis le mois de mai 2010, les camions sont régulièrement au garage afin de déceler des problèmes répétitifs;

Considérant que depuis cette même période, les pertes de temps occasionnées par les réparations représentent plus de 200 heures et plus de 3 500 \$ payés en surtemps;

Considérant que le problème majeur se situe au niveau du carburant qui se retrouve dans le carter à l'huile causant ainsi une difficulté pour les camions à tirer leur charge, un manque de force et un dégagement de fumée excessif;

Considérant que le concessionnaire de la région qui s'occupait des garanties pour les camions International n'a jamais réussi à régler les problèmes par manque d'expertise (formation, ressources);

Considérant que suite à des appels auprès du concessionnaire vendeur (International Élite de Québec), celui-ci a contacté la compagnie International, division Québec, et que celle-ci a récemment demandé à la MRC de Témiscamingue d'envoyer les camions directement chez Camion Rouanda (dépositaire International) à Rouyn-Noranda afin de résoudre les problèmes;

Considérant que la garantie de ces camions expire à la fin octobre 2010;

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De demander à la compagnie International de nous confirmer par écrit que la garantie est prolongée le temps nécessaire pour un règlement satisfaisant des problématiques actuelles des camions de la MRC de Témiscamingue.

10-10-343A

Rapport d'activités au service d'évaluation.

Le CA prend acte du rapport d'activités au service d'évaluation, pour la période du 15 septembre 2009 au 15 septembre 2010 ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT, juillet 2010.

10-10-344A

Mandat à Stavibel inc. pour la préparation d'une demande d'aide financière au programme « Climat municipalités ».

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ De mandater Stavibel inc. de Ville-Marie et Val-d'Or pour préparer et présenter en notre nom une demande au programme « Climat municipalités » du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

L'objectif est de préparer une demande afin de bénéficier des fonds réservés de ce programme pour la réalisation d'un inventaire et d'un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'ensemble des municipalités dans la MRC de Témiscamingue. Le coût des honoraires est estimé à 450 \$ sur une base forfaitaire.

- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier - directeur général à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, tous documents nécessaires à cette fin. Le comité administratif s'engage, au plus tard 120 jours suivant l'acceptation de la présente demande, à recommander au conseil des maires de réaliser un inventaire et d'élaborer un plan d'action, conformes aux exigences du programme « Climat municipalités ».

10-10-345A

Présentation de projets et autorisations de versements au Pacte rural 2007-2014.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les projets ainsi que les versements correspondants au Pacte rural 2007-2014 :
 - 1) Municipalité de Fugèreville :
Aménagement d'un parc intergénérationnel
Pacte rural 2009 : 5 000 \$
(Coût total : 10 875 \$)
Fonds des municipalités dévitalisées
 - 2) Carrefour Jeunesse-Emploi :
Participation citoyenne
Pacte rural 2010 : 5 000 \$
 - 3) Municipalité de St-Eugène-de-Guigues :
Camps des As
Pacte rural 2010 : 5 000 \$
 - 4) Comité d'accueil du Témiscamingue :
Pacte rural 2010 : 5 000 \$

10-10-346A

Demande d'aide financière de Centraide.

Il est convenu que les contributions à Centraide soient laissées à l'entière discrétion des municipalités locales.

10-10-347A

Congrès 2010 de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, prévu les 11 et 12 novembre 2010 à La Sarre.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Qu'un montant de 300 \$ soit autorisé à l'Association forestière pour son congrès 2010.

Chambre de commerce de Ville-Marie.

10-10-348A

Il est convenu que les contributions à la Chambre de commerce de Ville-Marie soient laissées à l'entière discrétion des municipalités locales.

10-10-349A

Entretien et réfection du tronçon Fabre – Laniel – Témiscaming, route 101.

Considérant l'importance de la route 101 dans le développement socioéconomique du Témiscamingue;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De réitérer au ministère des Transports d'accorder une attention particulière à la route 101 et de prévoir des travaux d'entretien et de réfection dans le plus bref délai. Le tronçon Fabre – Laniel – Témiscaming est en mauvais état.

10-10-350A

Débat public sur les mines à ciel ouvert.

Le CA prend acte d'une demande d'appui du regroupement pour un débat public sur l'exploitation des mines à ciel ouvert en Abitibi-Témiscamingue.

10-10-351A

Contribution au Comité municipal de Laniel pour l'entretien et la réfection des chemins municipaux.

Considérant le programme de subvention du MAMROT tenant lieu d'un accès aux redevances sur les ressources naturelles au montant de 170 462 \$ pour l'année 2010;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Qu'un montant de 25 000 \$ soit mis à la disposition du Comité municipal de Laniel pour compléter leur plan 2010 pour l'entretien et la réfection des chemins municipaux dans cette partie du territoire non organisé de la MRC de Témiscamingue.

Considérant son statut de territoire non organisé, Laniel n'est pas admissible aux programmes d'aides financières gouvernementales.

10-10-352A

Transport des carcasses d'orignaux Québec / Ontario.

Les nouvelles exigences concernant le transport d'orignaux vers l'Ontario sont désormais en vigueur.

Ces nouvelles exigences ont pour objectif d'éviter la propagation de maladie (ex. : limitation de possession de certaines parties de la carcasse, dont les bois d'une province à l'autre).

Il est proposé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'intervenir auprès du député pour souligner l'importance pour le Témiscamingue que les lois et règlements concernant les activités et services interprovinciaux soient harmonisés afin de ne pas nuire à notre économie.

Information et suivi des dossiers.

10-10-353A

➤ Congrès FQM du 30 septembre 2010 :

Ce rassemblement annuel de 2 000 élus et gestionnaires municipaux est un lieu d'information et de contacts privilégiés.

Entre autres, l'assemblée générale a adopté à l'unanimité une résolution de notre préfet, M. Arnaud Warolin, appuyé du maire de Notre-Dame-du-Nord, M. Mychel Tremblay, requérant du gouvernement du Québec une politique agricole axée sur le développement des régions et l'occupation du territoire, selon les particularités régionales.

➤ Dossiers Tembec et Commonwealth Plywood et projet Kipawa (Centrale hydroélectrique) :

Monsieur le préfet fait rapport d'une conférence téléphonique le 7 octobre 2010 avec la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M^{me} Nathalie Normandeau. La discussion a permis de faire le point sur les dossiers forestiers de même que le projet Kipawa, ainsi que de réitérer notre objectif d'arriver à l'étape de mise en œuvre, dans le plus bref délai.

➤ Agriculture :

La CRÉ a mis en place un comité en Abitibi-Témiscamingue traitant entre autres de la multifonctionnalité ainsi que de l'ouverture des marchés ontarien. Le Témiscamingue est représenté par M. Guy Trépanier, directeur général de la Société de développement (SDT).

Monsieur le préfet réitère la « Marche verte » du 8 novembre 2010 (Mobilisation Témiscamingue).

➤ Gestion des matières résiduelles :

La MRCT est en attente d'une aide financière de 2 M\$ pour son projet de valorisation Témiscamingue.

Monsieur le préfet a rencontré le 30 septembre 2010, M^{me} Marjorie Turmel au ministère des Affaires municipales (MAMROT).

Le Programme Infrastructures Canada-Québec n'aurait pas les fonds nécessaires pour le moment.

➤ Entente MRCT – CLD :

Concernant la gestion en développement économique.

Ladite entente déjà signée par le CLD (Société de développement) sera présentée au conseil des maires du 20 octobre 2010 pour adoption et signature.

Les pourparlers entre les parties (Comité économique MRCT) se poursuivent, notamment au sujet des mandats (attentes) ainsi que de la délégation de compétence des agents de développement territoriaux, de la Table GIR, ainsi que de la composition du CA du CLD (SDT).

➤ Un conseil des maires spécial le 14 octobre portera sur le projet Internet haute vitesse de Communication-Témiscamingue.

➤ Prochain GAMME : 6 novembre 2010 :

Thème : Vision et plan d'action MRCT

➤ Prochain CA : 10 novembre 2010.

Approbation des comptes à payer pour le mois de septembre 2010.

Le CA prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue au 30 septembre 2010, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

10-10-354A

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Septembre 2010

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1000920	MINISTRE DES FINANCES	127,00 \$
C1000921	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	284,74 \$
C1000922	FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE - V.M.	117,00 \$
C1000923	GROUPE CCL	583,79 \$
C1000924	LES ATELIERS KAMI INC.	3 476,08 \$
C1000925	LE REFLET	186,24 \$
C1000926	ASS. DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MRC	320,00 \$
C1000927	SMI INFORMATIQUE	33 206,50 \$
C1000928	NOTRE-DAME-DU-NORD EN SANTÉ	1 246,88 \$
C1000929	TEMLAC LTÉE	703,55 \$
C1000930	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	434,52 \$
C1000931	PÉTRIN RICHARD	80,74 \$
C1000932	LALONDE STÉPHANIE	726,41 \$
C1000933	ROUSSEAU ANNIE, ING. F.	3 471,75 \$
C1000934	HOUDE STEVE	180,00 \$
C1000935	PREMIUM	77,88 \$
C1000936	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (DÉDUCTION)	7 979,21 \$
C1000937	TÉLÉBEC LTÉE	88,96 \$
C1000938	XEROX CANADA LTÉE	658,05 \$
C1000939	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	5 013,33 \$
C1000940	LES PUBLICATIONS CCH LTÉE	284,55 \$
C1000941	VISA DESJARDINS	169,67 \$
C1000942	BERGERON ÉLECTRONIQUE, LA SOURCE	77,88 \$
C1000943	PITNEY WORKS PRÉPAYÉ	1 000,00 \$
C1000944	LE BALADEUR DU TÉMISCAMINGUE	26 703,56 \$
C1000945	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	75 000,00 \$
C1000946	RADIO-COM JBM INC.	222,37 \$
C1000947	DÉPANNEUR BÉCO	1 963,61 \$
C1000948	DÉPANNEUR ULTRAMAR	1 179,29 \$
C1000949	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	123,58 \$
C1000950	SERVICE AUTO JOLAM INC.	1 433,05 \$
C1000951	GARAGE W. LACASSE INC.	2 440,36 \$
C1000952	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	1 989,66 \$
C1000953	BERGERON-MAYBOIS	1 273,24 \$
C1000954	DÉPANNEUR GAUTHIER ENR.	500,00 \$
C1000955	ARBRONORD INC.	426,25 \$
C1000956	CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIP. ROULANT	223,00 \$
C1000957	CENTRE DU CAMION MABO	559,14 \$
C1000958	LA COOP VAL-NORD	423,73 \$
C1000959	PNEUS GBM	4 804,72 \$
C1000960	CLERMONT DENIS	430,20 \$
C1000961	MUNICIPALITÉ DE BÉARN	713,00 \$
C1000962	MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE	582,03 \$
C1000963	MUNICIPALITÉ DE GUÉRIN	1 838,00 \$
C1000964	MUNICIPALITÉ DE MOFFET	1 100,00 \$
C1000965	MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY	10 000,00 \$
C1000966	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	13 762,04 \$
C1000967	VILLE DE BELLETERRE	1 223,11 \$
C1000968	TÉLÉBEC LTÉE	2 391,54 \$
C1000969	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	204,75 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1000970	HYDRO-QUÉBEC	730,00 \$
C1000971	FORESTERIE DES QUINZE INC.	14 500,00 \$
C1000972	WILSON & LAFLEUR LTÉE	59,33 \$
C1000973	BELL MOBILITÉ	192,72 \$
C1000974	COURRIER PUROLATOR LTÉE	22,29 \$
C1000975	RÉPARATION ÉLECTRO-FRIGO	198,09 \$
C1000976	SERVICES TECHNIQUES BELLE-RIVE INC.	282,19 \$
C1000977	DANIEL DÉRY & ASSOCIÉS INC.	4 792,68 \$
C1000978	LETTRAGE FRANS GAUTHIER	270,90 \$
C1000979	WAROLIN ARNAUD	498,15 \$
C1000980	A.R.B.R.E.	2 256,00 \$
C1000981	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	87,40 \$
C1000982	SANQUIP INC.	762,82 \$
C1000983	PÉTRIN RICHARD	123,35 \$
C1000984	GARAGE MARC CÔTÉ	413,00 \$
C1000985	LES ENT. FOREST. V. LABRANCHE INC.	152,37 \$
C1000986	DDACE SYSTÈMES DE PUISSANCE	433,03 \$
C1000987	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	187,00 \$
C1000988	LALONDE STÉPHANIE	494,00 \$
C1000989	LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	191,83 \$
C1000990	AUBIN DANY	536,00 \$
C1000991	LATRAVERSE JOSÉE	306,43 \$
C1000992	BOIVIN & GAUVIN INC.	2 228,15 \$
C1000993	GARAGE PEM BARRETTE	269,21 \$
C1000994	AUBUT FRANCINE	29,28 \$
C1000995	MUNICIPALITÉ DE BÉARN	253,00 \$
C1000996	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	27 990,32 \$
C1000997	LES ÉDITIONS YVON BLAIS INC.	105,95 \$
C1000998	CLUB DE VTT DU TÉMISCAMINGUE	8 000,00 \$
C1000999	ASSOCIATION LAC BOOTH RIVERAINS NORD	14 000,00 \$
C1001000	ÉQUIPEMENT STRONGCO	105,50 \$
C1001001	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	202,06 \$
C1001002	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	586,95 \$
C1001003	L'ATELIER CENT PRESSIONS	1 050,92 \$
C1001004	L'HEUREUX DENISE	3 500,00 \$
C1001005	BOIVIN LEFEBVRE LORRAINE	10 000,00 \$
TOTAL		307 815,88 \$

Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 714,20 \$
Arnaud Warolin	Préfet	3 795,92 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 801,72 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 290,68 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 174,54 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	34 051,33 \$
--	--------------

Rémunération des maires	0,00 \$
-------------------------	---------

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 13 octobre 2010.



Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).

2^e partie

10-10-355A

Question de M. Gilles Lepage :

- Commentaire et information concernant les politiques et programmes de conservation énergétique en Ontario.

Autres :

- Redevances aux municipalités sur les permis chasse et pêche;
- Signature de l'entente MRCT – CLD sur la gestion du développement économique.

10-10-356A

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 19 h 30.



Arnaud Warolin, préfet



Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.

